

Un budget toujours en manque de recettes

Le budget de l'État se compose du budget général de l'État, du budget des collectivités territoriales et de celui de la Sécurité sociale. Nous expliciterons ci-dessous les éléments du budget général de l'État dont dépendent notamment les budgets des ministères et des administrations publiques centrales.

Par **MICHÈLE ARTAUD** et **HERVÉ CHRISTOFOL**,
coresponsables du secteur Service public

Depuis la mise en œuvre, en 2006, de la loi organique pour les lois de finances, la partie « dépenses » du budget de l'État est organisée en 31 missions pérennes qui subsistent, malgré les changements de périmètres des gouvernements successifs, permettant ainsi un suivi pluriannuel. Dans la loi de règlement de l'année 2025¹, la première d'entre elles était encore celle de l'enseignement scolaire, suivie de celle de la défense ; viennent ensuite celles des engagements financiers de l'État, de la recherche et enseignement supérieur (RES), juste devant les missions solidarité, insertion et égalité des chances, sécurité, etc. (cf. infographie ci-dessous). La mission remboursements et dégrèvements correspond aux crédits d'impôts et autres remboursements de trop-perçus (dont la TVA), ainsi que les provisions pour les contentieux. Dans l'équilibre des comptes, cette mission vient en déduction des recettes fiscales plutôt qu'au niveau des postes de dépenses à proprement parler (cf. tableau). La loi de programmation militaire actualisée en 2026 prévoit de porter les crédits de la mission défense à 75,78 milliards d'euros (Mds€) en 2030, soit 36 Mds€ de plus qu'en 2024 (+ 76 % et + 9,9 % par an). La loi de programmation de la recherche,

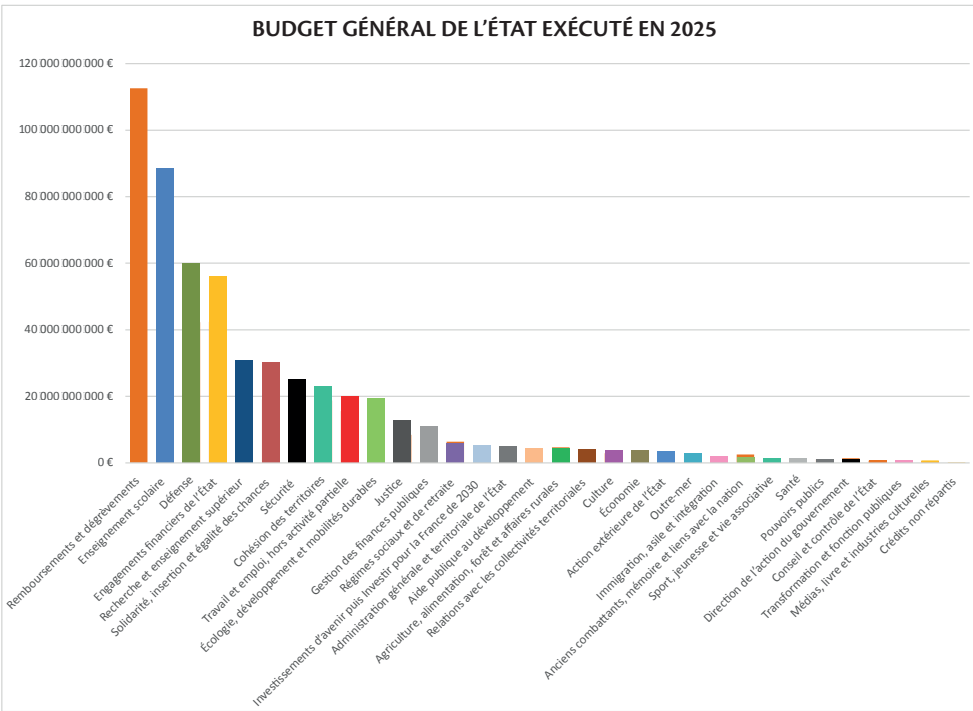
qui en outre n'a pas été respectée en 2026, ne prévoyait qu'une augmentation des programmes recherche de la mission RES de 10 Mds€ de plus en 2030 par rapport à 2020, soit + 54 % (et + 4,4% par an). Les priorités sont claires.

MANQUE À GAGNER

Les dépenses totales de l'État, nettes des remboursements et de dégrèvements d'impôts, se sont établies à 441,2 Mds€ en 2025, en recul de 2,2 Mds€ par rapport à 2024. Depuis 2009, la part des dépenses publiques dans le PIB de la France est stable et elle a même légèrement régressé de 58 % en 2009, à 57,3 % en 2025², et ce alors que les besoins en services publics de nos concitoyens augmentent, notamment pour faire face aux nécessaires transformations énergétiques, écologiques, démographiques, sanitaires³...

L'augmentation importante du déficit budgétaire depuis les deux quinquennats d'Emmanuel Macron est due à une baisse drastique des recettes. Selon l'Insee, entre 2017 et 2024, les recettes fiscales sont passées de 54,3 % à 51,4 % du PIB et l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 25 % (- 11 Mds€), tandis que les impôts de production ont été réduits (- 14 Mds€). L'impôt de solidarité sur la fortune a été remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (- 5 Mds€) et l'impôt progressif sur les revenus financiers a été remplacé

En 2024,
13 335
millionnaires
français
ne payaient
pas d'impôt
sur le revenu !



1. Projet de loi relatif aux résultats de la gestion et portant approbation des comptes de l'année 2025, Assemblée nationale, n° 2694, 22 avril 2026.
2. Insee, dépenses et recettes publiques, données annuelles de 1960 à 2025, paru le 28 août 2026 : www.insee.fr/fr/statistiques/2381414#graphique-figure1.
3. fsu.fr/a-quoi-pourrait-servir-un-impot-plus-juste/.

Budget général de l'État exécuté en 2025 incluant les contributions au CAS pensions et avec la mission remboursements et dégrèvements.
Lecture en 2025 : le budget exécuté de la mission recherche et enseignement supérieur, 4^e mission en valeur, était de 30 909 000 000 €.

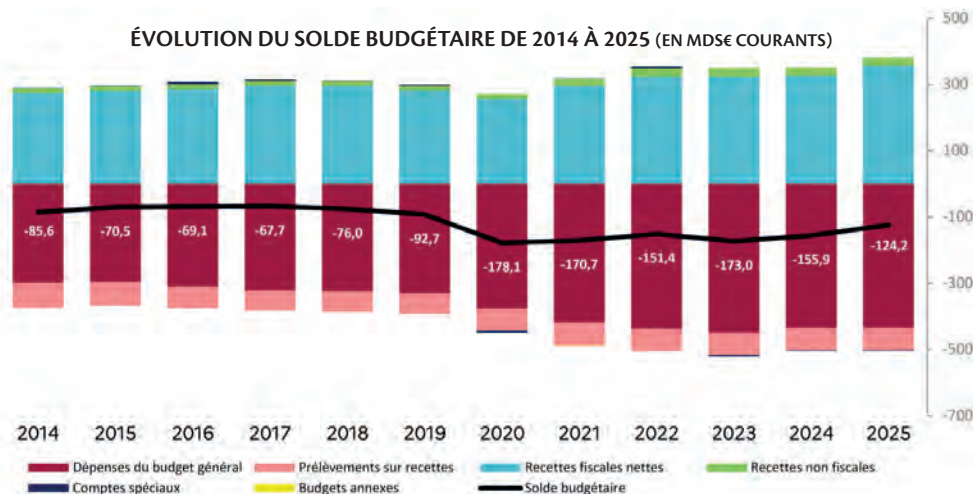
par une flat tax à 30 % (– 2 Mds€). La taxe d’habitation des résidences principales ainsi que la contribution à l’audiovisuel public ont été supprimées (– 18 Mds€ et – 3 Mds€). Ce manque à gagner se chiffre entre 53 Mds€ et 60 Mds€⁴, ce qui explique près de la moitié de la dette en 2025⁵. Et cela ne prend pas en compte les « allègements » pérennes de cotisations sociales contribuant au budget de la Sécurité sociale qui, eux aussi, représentent plus de 60 Mds€ de manque à gagner annuel entre 2019 et 2023⁶ !

DÉSÉQUILIBRE

Les recettes nettes du budget général de l’État se sont ainsi élevées en 2025 à 318,7 Mds€⁷. Elles sont en progression, sous l’effet notamment de la contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises (7,5 Mds€) – concession faite par le gouvernement lors de ce budget –, qui est en deçà de ce qu’auraient pu rapporter à la fois une taxe sur les superprofits (10 Mds€) et une taxation unitaire des multinationales (18 Mds€)⁸.

Relevons que la TVA est le premier poste de recettes (101 Mds€), devant l’impôt sur le revenu (95 Mds€), l’impôt sur les sociétés (IS, 59 Mds€) et la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (16 Mds€). Or nous payons tous de la TVA, y compris les plus modestes d’entre nous, tandis qu’en 2024, selon les documents transmis par Bercy aux sénateurs de la commission des finances, 13 335 millionnaires français ne payaient pas d’impôt sur le revenu⁹ ! Quant aux multinationales, leur taux d’IS est en moyenne de 14 % (contre 25 % pour les PME-

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE DE 2014 À 2025 (EN MDS€ COURANTS)



Lecture : en 2025, le déficit budgétaire entre les recettes nettes et les dépenses du budget général de l’État se montait à – 124,2 Mds€.

Source : projet de loi relatif aux résultats de la gestion portant approbation des comptes de l’année 2025, Assemblée nationale, n° 2694, 22 avril 2026, p. 14.

PMI), puisque par exemple TotalÉnergies ne paye pas l’IS en France car il s’arrange pour ne pas y faire de bénéfice.

Ce déséquilibre des comptes de l’État (cf. *infographie ci-dessus*) permet au premier ministre, Sébastien Lecornu, de justifier en cette rentrée 2027 la « nécessité » de coupes dans les services publics à hauteur de 54 Mds€¹⁰ en agitant le spectre de dette. Un mécanisme déjà rodé dans les années 1980 aux Etats-Unis sous l’administration de Ronald Reagan, et que Donald Trump réactualise : baisser les impôts, diminuer les dotations des administrations de l’État, réduire et/ou dégrader les services publics, tout en favorisant l’essor de services privés, puis annoncer que le privé est plus performant et supprimer les services publics ou ne les adresser qu’aux plus démunis en remettant en cause leur universalité et l’égalité d’accès de toutes et tous. ■

Recettes (en millions d’euros)	Montants exécutés en 2025	Part
Recettes fiscales brutes (a)	493 242 M€	–
Remboursements et dégrèvements (b)	136 844 M€	–
Recettes fiscales nettes (a-b) dont :	356 398 M€	–
11. Impôt net sur le revenu	95 133 M€	26,2 %
13. Impôt net sur les sociétés	59 123 M€	16,3 %
14. Autres impôts directs et taxes assimilées	36 737 M€	10,1 %
15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	16 203 M€	4,5 %
16. Taxe sur la valeur ajoutée nette	101 122 M€	27,8 %
17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	41 417 M€	11,4 %
25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	13 868 M€	3,8 %
Recettes fiscales et non fiscales nettes avant prélèvements	380 390 M€	–
31. Prélèvements sur les recettes de l’État au profit des collectivités territoriales	– 46 074 M€	– 12,7 %
32. Prélèvements sur les recettes de l’État au profit de l’Union européenne	– 22 962 M€	– 6,3 %
Fonds de concours et attributions de produits	– 7 353 M€	–
Recettes nettes après prélèvements	318 707 M€	–

Les recettes du budget général de l’État perçues en 2025, ainsi que leur part dans le montant total net avant prélèvements.

Lecture : la taxe sur la valeur ajoutée nette (après remboursements) s’élève en 2025 à 101 Mds€, ce qui représente 27,8 % des recettes nettes du budget général de l’État.

4. fsu.fr/tract-deficit-et-dette/.

5. « La dette de l’injustice fiscale. Comment la diminution des recettes publiques et les cadeaux fiscaux ont creusé la dette ? », rapport de l’association Attac et du CADTM, coordination Observatoire de la justice fiscale, 2025.

6. Idem.

7. Elles sont constituées des recettes fiscales nettes des remboursements et dégrèvements (356,4 millions d’euros) augmentées des recettes non fiscales (24 Mds€) et réduites des prélèvements au profit de l’Union européenne (23 Mds€) et des collectivités territoriales (46,1 Mds€), « Le budget de l’État en 2025. Résultats et gestion », Cour des comptes, avril 2026.

8. france.attac.org/nos-publications/petits-guides/article/petit-guide-super-profits-ultra-riches-mega-injustices.

9. « Plus de 13 000 millionnaires ne paient aucun impôt sur le revenu, selon une note inédite de Bercy », *Le Monde*, 18 février 2026 : www.lemonde.fr/politique/article/2026/02/18/ces-13-335-millionnaires-qui-ne-paient-aucun-impot-sur-le-revenu_6667239_823448.html.

10. www.humanite.fr/politique/austerite/budget-2027-sebastien-lecornu-double-la-mise-avec-54-milliards-deuros-deconomies-qui-paiera-la-facture.